

## Dans le miroir de l'état civil

La publication récente du volume D 106 des *Collections de l'INSEE* améliore la commodité d'accès à la statistique de l'état civil en France. Sous un titre neutre (1), les tableaux qui faisaient la matière habituelle des volumes précédents sont, en effet, complétés par d'autres, donnant de plus grands détails, abordant de nouveaux thèmes ou permettant de mesurer l'évolution rétrospective et le relief départemental des phénomènes étudiés. Ces informations supplémentaires ne sont certes pas nouvelles : issues des formulaires remplis par les mairies et collationnés par l'INSEE, elles n'étaient antérieurement publiées que dans les volumes « Mouvement de la population », connus des spécialistes et disponibles auprès des seuls services de documentation spécialisés de l'INSEE (Observatoires régionaux) ou de l'INED. Le public sera peut-être déçu que les données publiées soient relatives à l'année 1982 ; c'est que le calcul définitif des populations annuelles exigeait l'usage des résultats du recensement de 1982. A vrai dire, comme on va le voir, les progrès portent surtout sur des données structurelles, aux variations lentes, dont il importe peu qu'elles soient relatives à l'année la plus récente. Les informations conjoncturelles sont disponibles par d'autres voies (2). Le volume publié contient de nombreuses séries rétrospectives annuelles et permet de répondre à des questions souvent posées aux démographes, dont voici quelques exemples, portant sur 1982, ou 1983 quand les chiffres sont disponibles.

### 1. Combien de mariages sont-ils des remariages ?

Actuellement, un mariage sur cinq est un remariage pour au moins un des deux conjoints,

(1) « La situation démographique en 1982. Mouvement de la population », par Brigitte Faur. *Les Collections de l'INSEE*, volume D 106, juillet 1985. Prix : 75 F. En vente dans les Observatoires régionaux de l'INSEE.

(2) En particulier le *Bulletin mensuel de statistique de l'INSEE* : chapitre 2 mensuel, statistiques trimestrielles, bilan annuel en janvier.

et un sur seize l'est pour les deux conjoints (chiffres absolus au tableau 1). Ces proportions sont lentement croissantes. Les mariages homogènes, entre conjoints de même « état matrimonial antérieur », sont sensiblement plus nombreux que si le choix se faisait « au hasard ». D'autre part, la proportion de remariages de divorcés dans l'ensemble des mariages augmente du fait de la plus grande fréquence des divorces, celles des remariages de veufs et veuves diminue en raison de la baisse de la mortalité. Mais la propension au remariage décroît, en même temps que baisse la nuptialité d'ensemble, et qu'augmentent les pratiques de cohabitation.

Tableau 1. Mariages selon l'état matrimonial antérieur combiné des époux (année 1983).

Hommes Femmes	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
Célibataires	239 767	1 778	19 807	261 352
Veuves	1 954	1 435	1 597	4 986
Divorcées	16 837	2 212	15 126	34 175
Total	258 558	5 425	36 530	300 513

Source (1982) : INSEE, vol. D 106, tableau M 1.

### 2. Quelle est la combinaison la plus fréquente des âges au premier mariage ?

En 1983, sur 239 767 mariages de deux célibataires, il y en avait 6 051, soit 2,5 %, qui concernaient un jeune homme né en 1961, qui a donc eu 22 ans l'année de son mariage, et une jeune fille née en 1962, qui a eu 21 ans. C'est la combinaison la plus fréquente. Si on considère séparément les années de naissance des conjoints, 1962 reste l'année de naissance la plus fréquente (13,9 %) des jeunes filles qui se sont mariées en 1982, mais c'est 1960 qui l'est pour les jeunes gens (13,2 %), ce qui correspond

à 23 ans dans l'année du mariage. (*Tableau M 2.*) (\*)

### *3. Y a-t-il de sensibles différences entre les dates de mariage, à la ville et à la campagne ?*

Oui. Le plein été, août notamment, voit une forte nuptialité dans les communes rurales et une faible nuptialité dans les grandes villes, car le départ en vacances y est plus fréquent.

Du coup, juin est le mois de plus forte nuptialité dans les grandes villes alors que c'est juillet partout ailleurs. En 1983, les mariages en juillet-août-septembre ont représenté 45 % des mariages de l'année dans les communes rurales, et seulement 26 % dans l'agglomération de Paris (France : 37 %). Inversement, les mariages d'hiver (janvier-mars et novembre-décembre) ont représenté 19 % du total dans les communes rurales et 33 % dans l'agglomération de Paris (France : 25 %). (*Tableau M 5.*)

### *4. Les étrangers se marient-ils entre eux ou choisissent-ils des conjoints français ?*

L'état civil ne porte que sur les mariages célébrés en France. En 1983, sur 300 513 mariages, il y en a 28 470 qui concernaient au moins un étranger (soit 9,5 %, en hausse lente, depuis 6,2 % en 1968) dont 7 390 qui en concernaient deux (soit 2,5 %, contre 1,5 à 1,8 % de 1968 à 1981). (*Tableaux 7 et M 7.*) Pour toutes les nationalités européennes et la plupart des autres, le mariage avec un Français ou une Française a été plus fréquent qu'avec un étranger (3), et le plus souvent de beaucoup. Les seules nationalités où c'est l'inverse sont l'algérienne (2 580 Algériens ou Algériennes ont épousé des Français, contre 3 354 des étrangers), les trois nationalités d'Indochine (au total 612 contre 1 955) et quelques-unes d'Afrique noire, plus Haïti, qui représentent au total moins de 2 000 mariages. L'homogamie des communautés étrangères paraît donc faible. (*Tableau M 8.*)

### *5. Chaque année, le nombre de mariages est-il encore supérieur au nombre de couples qui se dissolvent par divorce ou veuvage ?*

Non. Le nombre total de couples mariés diminue depuis 1982. En 1982, 93 892 divorces ont été prononcés, 64 005 hommes sont devenus veufs et 171 275 femmes sont devenues veuves, soit au total 329 172 couples dissous, à comparer à 312 405 mariages. Sans les migrations extérieures, le nombre de couples mariés aurait donc diminué de 17 000 entre le début et la fin de 1982. L'estimation de l'INSEE est que le nombre d'hommes mariés, de l'ordre de 13 millions, a en effet baissé de 13 000 et celui

de femmes mariées de 2 000, les écarts entre ces chiffres tenant aux effets des migrations extérieures de couples et de personnes mariées entrant en (ou sortant de) France sans leur conjoint. Le nombre de mariages ayant encore sensiblement baissé en 1983 et 1984, alors que le nombre de divorces et de décès a peu varié, le nombre total de couples mariés a certainement encore diminué. (*Tableaux 3, 4, 10 et DC 7.*)

### *6. La part des deux sexes à la naissance est-elle stable ?*

Oui. De 1970 à 1983, le nombre de garçons pour 1 000 filles (naissances vivantes) est compris entre 1 051 et 1 055. Pendant ces quatorze ans, il a été six fois égal à 1 055, trois fois à 1 054. Pour les mort-nés, du fait de leur petit nombre (moins de 10 000 depuis 1975, 7,6 % des naissances en 1982), le rapport est plus variable. Il est toujours supérieur à 1, mais depuis 1970 il a varié entre 1 047 et 1 201 garçons mort-nés pour 1 000 filles mort-nées. (*Tableaux 13 et 15.*) De même, il peut y avoir des écarts locaux : en 1982, dans trois départements, il est né plus de filles que de garçons ; en 1983, dans quatre. (*Tableau N 3 D.*)

### *7. Quelle est la proportion d'accouchements multiples ? Dépend-elle de l'âge de la mère ?*

La proportion d'accouchements doubles est de l'ordre de 10 %. Elle semble augmenter très légèrement ; vers 1970, elle était plutôt de 9 %. Elle augmente avec l'âge de la mère, au moins jusqu'à 40 ans. Au-delà de cet âge, il y a une incertitude, le nombre d'accouchements étant faible. En 1983, la proportion d'accouchements doubles allait de 5,5 % pour les mères de moins de 20 ans (âge atteint dans l'année) à 12,8 % pour celles de 35-39 ans. Il y a eu 7 408 accouchements doubles « donnant » un nombre égal de garçons et de filles, et 3,1 % d'enfants mort-nés ; il y a eu 124 accouchements triples, « donnant » 353 enfants vivants et 19 mort-nés, et 15 accouchements quadruples, « donnant » 42 enfants vivants et 18 mort-nés. (*Tableaux 16, N 12, N 13.*)

### *8. Quelle est la proportion d'enfants nés hors mariage ? Combien sont reconnus à leur naissance ?*

Le nombre et la proportion d'enfants nés hors mariage croissent rapidement. Ce nombre a dépassé 100 000 en 1981, et la proportion 10 % en 1979. En 1983, les enfants nés hors mariage représentaient déjà 15,9 % de l'ensemble des enfants nés vivants. Chez les enfants mort-nés, la proportion des enfants hors mariage est toujours supérieure, de 3 à 5 « points ».

Les enfants *explicitement* reconnus à la naissance ni par la mère ni par le père représentent, en 1983, 31,1 % des enfants naturels et 4,9 % des naissances vivantes. Le nombre de ces

(\*) Les tableaux référencés en italique sont ceux du volume de l'INSEE.

(3) Y compris de la même nationalité.

enfants croît beaucoup moins vite que celui des enfants naturels. Inversement, celui des enfants reconnus par le père et la mère croît rapidement (tableau 2.) C'est là une nouvelle conséquence des transformations de la signification du mariage pour les couples contemporains, qui tendent à distinguer les fonctions conjugales des fonctions parentales. Mais il s'agit de reconnaissance à la naissance, dont la signification est délicate : cette formalité peut être faite à d'autres moments (4) et la légitimation peut intervenir par mariage ultérieur des parents. En 1983, il y a eu 130 582 reconnaissances d'enfants de tous âges, dont 29 223 avant la naissance. Et 28 434 enfants ont été légitimés par mariage. (Tableaux R 1 et M 6.)

Tableau 2. Enfants naturels selon le mode de reconnaissance à la naissance.

	Enfants reconnus à la naissance			Non reconnus	Total
	Par le père seul	Par la mère seule	Par le père et la mère		
En proportion des enfants naturels (%)					
1968	14,9	21,8	7,6	55,7	100
1970	14,7	23,6	7,2	54,5	100
1975	23,0	17,4	16,8	42,9	100
1980	28,2	14,2	21,9	35,8	100
1983	29,0	13,6	26,3	31,1	100
En proportion des naissances vivantes (%)					
1968	0,95	1,39	0,49	3,55	6,4
1970	1,00	1,61	0,49	3,72	6,8
1975	1,95	1,48	1,43	3,65	8,5
1980	3,21	1,61	2,49	4,07	11,4
1983	4,61	2,17	4,16	4,94	15,9

Source : Tableau 18.

### 9. Quelle est la proportion de conceptions prénuptiales ?

La signification de ce concept change beaucoup, parce que le mariage intervient de plus en plus au cours de la vie commune des couples, au lieu d'en marquer le début. La proportion parmi l'ensemble des mariages de ceux suivis d'une naissance dans les huit mois avait beaucoup augmenté, jusqu'à dépasser 26 % en 1972. A partir de là, elle a décrû, ce qu'on pouvait interpréter comme un signe du progrès des pratiques contraceptives. Mais la baisse s'est interrompue en 1980, et la proportion s'est stabilisée autour de 17 % (16,3 % en 1983). C'est que deux comportements s'équilibrent : celui de la fécondité maîtrisée et celui de la cohabitation, prénuptiale dans ce cas, puisqu'un mariage intervient avant la naissance. (Tableau 23 et graphique IX.) Ajoutons que le mois le plus fréquent de la naissance d'un premier-né, y

(4) Cf. « Enfants légitimes et enfants naturels : loi et pratique », par Jean-Claude Deville et Edmonde Naulleau, *Économie et statistique*, INSEE, n° 145, juin 1982, p. 68.

compris au-delà de 8 mois, est le 5<sup>e</sup> après le mariage : en 1983, il y a eu 275 814 premiers-nés vivants légitimes, dont 12 480 nés dans ce mois. (Tableau N 7.)

### 10. A quel âge a-t-on le plus souvent son 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> enfant ?

Il faut rappeler que le rang de l'enfant est, dans la statistique française, mesuré dans le mariage et non pour la mère. Il ne peut donc concerner que les enfants légitimes. Avec cette définition, l'âge étant celui atteint dans l'année civile de la naissance, les âges les plus fréquents à la naissance du premier, second, troisième, quatrième enfant sont, en 1983, respectivement 24, 27, 29 et 30 ans pour les mères et 26, 29, 31 et 35 ans pour les pères (tableau 3.)

Tableau 3. Age (\*) le plus fréquent à la procréation, selon le rang de l'enfant dans le mariage et proportion (\*\*) correspondante (1983).

	Nombre	Mère		Père	
		Age	Proportion	Age	Proportion
Rang 1	275 814	24	10,7	26	10,5
Rang 2	222 153	27	9,9	29	10,1
Rang 3	83 106	29	9,0	31	8,9
Rang 4	26 491	30	8,4	35	8,3
Tous rangs	629 674	26	8,7	28	8,2

Source : Tableaux N 2 et N 4.  
 (\*) Atteint dans l'année de la naissance.  
 (\*\*) Proportion des parents de cet âge parmi tous les parents ayant eu un enfant de ce rang (en %).

### 11. Jusqu'à quels âges observe-t-on des maternités et des paternités ?

La statistique fait état, en 1983, de 3 mères de 53 ans et de 445 pères de « 60 ans et plus ». Mais il faut se méfier des aspects anecdotiques de la statistique. On est toujours à la merci, pour les tout petits nombres, d'erreurs de relevés ou de chiffrage ; ni ces petits nombres ni ces éventuelles erreurs n'ont d'incidence sur les résultats d'ensemble. (Tableaux N 2 et N 4.)

### 12. Meurt-on encore chez soi ?

Oui. Sur les 543 104 décès constatés en 1982, un peu moins du tiers (30,6 %) sont intervenus au domicile ou dans un logement privé. Cette proportion est de 25,3 % en Ile-de-France et de 40,9 % en Limousin. La majorité des décès a lieu désormais à l'hôpital ou dans des établissements sanitaires ou de retraite. Les décès survenus dans des lieux publics et dans d'« autres lieux » n'ont représenté en 1982 que 3,6 % des décès, mais 35,4 % de ceux des 4 931 décès de personnes de 20-24 ans. (Tableau DC 4.)

## Natalité et mortalité en Europe et dans les pays développés

Le tableau ci-dessous met à jour celui publié régulièrement dans *Population et sociétés* d'octobre. Il est extrait, comme les précédents, d'une chronique plus complète d'Alain Monnier, parue dans *Population* 1985, n° 4-5.

En 1984, la natalité est en général restée stable, au bas niveau atteint l'année précédente. En RFA cependant, il y a encore eu baisse et la fécondité est tombée à 1,27 enfant par femme. En Pologne, où

la natalité est élevée, il y a également légère baisse.

La mortalité évolue en général favorablement : le nombre de décès a été particulièrement faible en RFA, en France, au Royaume-Uni, en Autriche. Au Japon, la combinaison d'une forte espérance de vie et de la relative jeunesse de la population conduit à un taux de mortalité très faible pour un pays développé (5,7 p. 1 000 habitants). De même, les taux de mortalité infantile baissent, sensiblement en RFA, Royaume-Uni, France.

Il se confirme que 1983 a été, pour la mortalité, une « mauvaise année » dans de nombreux pays, en raison d'une épidémie de grippe qui ne semble n'avoir épargné que le Royaume-Uni. L'accroissement naturel reste négatif dans trois pays : la RFA, le Danemark et la Hongrie, et très faiblement positif dans trois autres : l'Italie, l'Autriche, la Suède. Compris en général entre 0,1 et 0,7 % par an, il ne dépasse 0,8 % qu'en URSS et en Pologne d'une part, en Australie, au Canada et en Irlande d'autre part.

A. M.

Pays	Indice de fécondité (enfants par femme)		Taux de natalité (p. 1 000 hab.)		Taux de mortalité (p. 1 000 hab.)		T. de mort. infantile (p. 1 000 naissances)	
	1983	1984	1983	1984	1983	1984	1983	1984
R.F.A.....	1,32	1,27	9,7	9,5	11,7	11,4	10,3	9,6
Belgique.....	1,56		11,9		11,3		11,3	
Danemark.....	1,38	1,40	9,9	10,1	11,2	11,2	7,7	
France.....	1,79	1,81	13,7	13,8	10,2	9,8	9,0	8,2
Grèce.....	1,94		13,4		9,2		14,7	
Irlande.....	2,74		19,0		9,3		9,8	
Italie.....	1,53		10,6	10,3	9,9	9,3	12,2	11,6
Luxembourg.....	1,45		11,4		11,3		11,2	
Pays-Bas.....	1,47		11,9	12,1	8,2	8,3	8,4	8,3
Royaume-Uni.....	1,77		12,8	12,9	11,7	11,4	10,2	9,5
Espagne.....	1,87 (a)		13,5 (a)		7,4 (a)		9,6 (a)	
Portugal.....	1,96		14,4	14,2	9,6	9,6	19,3	
Autriche.....	1,56	1,54	11,9	11,7	12,3	11,6	11,9	11,5
Finlande.....	1,74		13,8	13,3	9,3	9,0	6,2	
Norvège.....	1,65	1,65	12,1	12,1	10,2	10,2	7,9	
Suède.....	1,61	1,61	11,0	11,3	10,9	10,9	7,0	
Suisse.....	1,51		11,5		9,4		7,6	
Bulgarie.....	2,00		13,8		11,4		16,5	
Hongrie.....	1,72	1,73	11,9	11,7	13,9	13,7	19,0	20,2
Pologne.....	2,40		19,7	18,9	9,6	9,9	19,2	
R.D.A.....	1,79		14,0		13,3		10,7	
Roumanie.....	2,00		14,3		10,4		23,9	
Tchécoslovaquie.....	2,07	2,09	14,9	14,7	12,1	11,8	15,7	
U.R.S.S.....	2,37		19,8	19,6	10,4	10,8		
Yougoslavie.....			16,6		9,6		30,2	
Canada.....	1,68		15,0		7,0		8,5	
États-Unis.....	1,75		15,4	15,6	8,6	8,7	10,9	10,6
Japon.....	1,75 (a)		12,8	11,5	6,2	5,7		
Australie.....	1,93		15,8		7,2		9,6	
Nouvelle-Zélande.....	1,92		15,8		8,1		12,5	

(a) 1982.

## ECHOS

■ A partir des résultats du recensement d'octobre 1981, la population résidant en **Italie** a été estimée à 56 537 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 1982, au lieu de 57 251 000 selon la précédente estimation. L'écart a pour origine principale que « les personnes quittant le pays ne notifient pas leur départ aux autorités ».

(Statistiques démographiques, *Eurostat*, 1985).

■ On peut estimer à environ 7 000 le nombre de décès supplémentaires liés à la **vague de froid** de janvier 1985. Les relevés mensuels de décès publiés par l'INSEE font en effet apparaître 57 710 décès en janvier 1985 contre respectivement 50 560 en 1983 et 49 100 en 1984. Les écarts observés pour les autres mois de l'année sont en général bien moindres. Il faut remonter à 1973 pour trouver un nombre supérieur de décès en janvier : 64 565. Mais il y en avait eu

55 000 en 1975 et 1981.

(*Bulletin mensuel de statistique*, INSEE).

■ Un premier recensement national a été effectué au **Laos** en mars 1985. Selon les premiers résultats, la population totale serait de 3,58 millions d'habitants. Dans le n° 193 de *Population et Sociétés*, la population du Laos en 1985 était estimée à 3,8 millions.

(*Population Headliners*, ESCAP, juillet 1985).

Directeur-Gérant : Gérard Calot. — C.P. n° 1343 ADEP. Imp. Bayard-Presse, Paris. — Dépôt légal 4<sup>e</sup> trim. 1985. Edité par l'I.N.E.D. : 27, rue du Commandeur, 75675 Paris, Cedex 14. — Tél. : (1) 320.13.45. — CCP Paris 9061-56 H.

Le numéro  
Abonnement 1 an  
Abonnement 2 ans  
Abonnement 3 ans

France : F 3,20  
France : F 32,00  
France : F 60,00  
France : F 80,00  
Etranger : F 5,00  
Etranger : F 50,00  
Etranger : F 90,00  
Etranger : F 115,00